

# BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2014

## SERVICE DES EAUX



VILLE DE COMPIEGNE

# BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2014

## SERVICE DES EAUX

Le budget supplémentaire du Budget Annexe Service des Eaux est à la fois un budget de reprise des résultats antérieurs et d'autorisations nouvelles. Il se résume comme suit :

### EN SECTION D'INVESTISSEMENT :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
- Restes à réaliser de l'exercice 2013	179 953,54	
- Excédent constaté au 31/12/2013		187 373,16
- Installation de bornes d'incendie ou de puisage	7 419,62	
<b>TOTAL</b>	<b>187 373,16</b>	<b>187 373,16</b>

### EN SECTION D'EXPLOITATION :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
- Excédent d'exploitation reporté		14 667,95
- Produit de la surtaxe		-14 667,95
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET :

216 001586/00017

POSTE COMPTABLE DE : COMPIEGNE

SERVICE DES EAUX

M4

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ANNEE 2014

## SOMMAIRE

pages			
	<b>I - Informations générales</b>		
1	Modalités de vote du budget		
	<b>II - Présentation générale du compte administratif</b>		
2	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
3	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
4	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
5	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
6	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III - Vote du compte administratif</b>		
7	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
8	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
9	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
10	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1.1 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A1.4 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.7 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.8 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
11	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
12	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	A8.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
	A8.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.1 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A9.2 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1.1 - Etat du personnel titulaire au 31/12/N		X
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N		X
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	<b>D - Arrêté et signatures</b>		
	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I - INFORMATION GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- ~~(2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3).  
semi budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif ou cumulé de de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5).  
avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>		<b>-14 667.95</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)</b>		<b>14 667.95</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>			

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>7 419.62</b>	
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>179 953.54</b>	
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		<b>187 373.16</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>187 373.16</b>	<b>187 373.16</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>187 373.16</b>	<b>187 373.16</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 500.00				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>8 500.00</b>				
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>8 500.00</b>				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	117 500.00				
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>117 500.00</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>126 000.00</b>				

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
		=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>
---

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	123 000.00		-14 667.95	-14 667.95	-14 667.95
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>123 000.00</b>		<b>-14 667.95</b>	<b>-14 667.95</b>	<b>-14 667.95</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>123 000.00</b>		<b>-14 667.95</b>	<b>-14 667.95</b>	<b>-14 667.95</b>
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	3 000.00				
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>3 000.00</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>126 000.00</b>		<b>-14 667.95</b>	<b>-14 667.95</b>	<b>111 332.05</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>14 667.95</b>
		=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>
---

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)</b>
--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 000.00	178 067.82	7 419.62	7 419.62	185 487.44
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>114 000.00</b>	<b>178 067.82</b>	<b>7 419.62</b>	<b>7 419.62</b>	<b>185 487.44</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 000.00	1 885.72			1 885.72
020	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>15 000.00</b>	<b>1 885.72</b>			<b>1 885.72</b>
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>129 000.00</b>	<b>179 953.54</b>	<b>7 419.62</b>	<b>7 419.62</b>	<b>187 373.16</b>
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	3 000.00				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>3 000.00</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>132 000.00</b>	<b>179 953.54</b>	<b>7 419.62</b>	<b>7 419.62</b>	<b>187 373.16</b>

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>187 373.16</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	6 500.00				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 000.00				
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>14 500.00</b>				
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>14 500.00</b>				
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	117 500.00				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>117 500.00</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>132 000.00</b>				

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>187 373.16</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>187 373.16</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)</b>
---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>				

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>
---

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>
---

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	185 487.44		185 487.44
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 885.72		1 885.72
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>187 373.16</b>		<b>187 373.16</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>
--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>187 373.16</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	-14 667.95		-14 667.95
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>-14 667.95</b>		<b>-14 667.95</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>14 667.95</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	
---	--

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (5)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3..	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>				

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>187 373.16</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	
------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>187 373.16</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	8 500.00		
604	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	8 500.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)</b>		<b>8 500.00</b>		
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>8 500.00</b>		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	117 500.00		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	117 500.00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>117 500.00</b>		
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>117 500.00</b>		

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>126 000.00</b>		
--	-------------------	--	--

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	
-----------------------------------	--

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	
---	--

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre /article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	123 000.00	-14 667.95	-14 667.95
70128	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	123 000.00	-14 667.95	-14 667.95
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75</b>		<b>123 000.00</b>	<b>-14 667.95</b>	<b>-14 667.95</b>
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>123 000.00</b>	<b>-14 667.95</b>	<b>-14 667.95</b>
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	3 000.00		
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D' INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	3 000.00		
043	OPERATION ORDRE A L' INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 000.00</b>		

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>126 000.00</b>	<b>-14 667.95</b>	<b>-14 667.95</b>
---	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
-----------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>14 667.95</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	
---	--

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	114 000.00	7 419.62	7 419.62
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	114 000.00	7 419.62	7 419.62
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(1 ligne par opé.)(5)			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>114 000.00</b>	<b>7 419.62</b>	<b>7 419.62</b>

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 000.00		
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	15 000.00		
020	DEPENSES IMPREVUES			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>15 000.00</b>		

4581	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.)(6)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			

	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>129 000.00</b>	<b>7 419.62</b>	<b>7 419.62</b>
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	3 000.00		
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 000.00		
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	3 000.00		
	Charges transférées			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>3 000.00</b>		

	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>132 000.00</b>	<b>7 419.62</b>	<b>7 419.62</b>
--	---	-------------------	-----------------	-----------------

	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>179 953.54</b>
--	-----------------------------------	-------------------

	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>=</b>
--	---	----------

	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>187 373.16</b>
--	---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
<b>Total des recettes d'équipement</b>				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	6 500.00		
10222	F.C.T.V.A.	6 500.00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 000.00		
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	8 000.00		
<b>Total des recettes financières</b>		<b>14 500.00</b>		

4582	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.)(5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>14 500.00</b>		
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	117 500.00		
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	117 500.00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>117 500.00</b>		

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>117 500.00</b>		

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>132 000.00</b>		
---	--	-------------------	--	--

+		<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>		
---	--	----------------------------------	--	--

+		<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>		<b>187 973.16</b>
---	--	--	--	-------------------

=		<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>187 373.16</b>
---	--	---	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire		Propositions nouvelles	Vote (2)
		Budget de l'exercice (BP+BS+DM)	Restes à réaliser (N-1)(3)		
DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D		18 000.00	1 885.72	1 885.72	
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		18 000.00	1 885.72	1 885.72	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES hors 16449 et 166 (A)				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		15 000.00	1 885.72	1 885.72	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 000.00	1 885.72	1 885.72	
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	15 000.00	1 885.72	1 885.72	
020	Dépenses imprévues				
<b>Transferts entre sections =C+D</b>		<b>3 000.00</b>			
	<i>Reprise/autofinancement antérieur (C)(1)</i>	<i>3 000.00</i>			
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	3 000.00			
	<i>Charges transférées (D)=E+F+G (1)</i>				
	<i>Travaux en régie (E)</i>				
	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>				
	<i>Stocks et en-cours (G)</i>				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	1 885.72		1 885.72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote(2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

**DETAIL DES RECETTES**

Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Propositions nouvelles	Vote (2)
		Budget de l'exercice (BP+BS+DM)	Restes à réaliser (N-1)(3)		
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d</b>		<b>132 000.00</b>			
<b>Ressources propres externes (a)</b>		<b>6 500.00</b>			
10222	F.C.T.V.A. (4)	6 500.00			
<b>Autres recettes financières (b)</b>		<b>8 000.00</b>			
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	8 000.00			
<b>Transferts entre sections (c)(1)</b>		<b>117 500.00</b>			
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	117 500.00			
021	Virement de la section d'exploitation (K)				

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001(3)	Affectation R106.(3)	CUMUL V
Recettes		187 373.16		187 373.16

	Montant
<b>Dépenses financières (IV)</b>	1 885.72
<b>Recettes financières (V)</b>	187 373.16
<b>Solde (recettes - dépenses) VI=V-IV(5)</b>	+185 487.44
<b>Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6)(7)</b>	+185 487.44
<b>VI+c/2763+D(5)</b>	
<b>Résultat hors charges transférées V-(II+D001)</b>	187 373.16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

**Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)**

Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
<b>Total</b>					